MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET
DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE 2019

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir, que conformément aux dispositions de l'article 176.1 du *Code municipal*, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2019 seront déposés lors de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité qui se tiendra le lundi 15 juin 2020 à huis clos par visioconférence ou à la salle du Conseil située au 7, chemin du Vide à Sainte-Angèle-de-Monnoir.

Donné à Sainte-Angèle-de-Monnoir, ce 8e jour de juin 2020.

(Original signé)
Pierrette Gendron, DMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière